compétence provinciale, le gouvernement fédéral offre une aide financière aux étudiants en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants. Tout récemment, il a procédé à une série de réformes de ce programme afin de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, le rendant du même coup plus efficace.

Afin de venir en aide aux jeunes poursuivant des études post-secondaires, le gouvernement fédéral a augmenté les crédits d'impôt concernant l'éducation et les frais de scolarité. Il a également augmenté le maximum que peuvent verser les parents au titre d'un régime enregistré d'épargne-études pour leurs enfants.

Le gouvernement du Canada accroîtra les avantages fiscaux des familles avec enfants à charge mais dont les revenus d'emploi sont faibles en doublant, dès 1998, le supplément de revenu d'emploi accordé en vertu de la prestation fiscale pour enfants. Cet avantage accru aidera les parents à faible revenu à assumer certains coûts de leur participation au marché du travail, comme les frais de garde d'enfants et les frais de transport.

Concevoir un système d'assurance-emploi pour le XXIe siècle

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi visant la refonte de l'ancien Régime d'assurance-chômage. En fait, il s'agit de le remplacer par un système fondamentalement nouveau, celui de l'assurance-emploi, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet 1996.

En plus de fournir un soutien du revenu aux travailleurs en chômage, le programme d'assurance-emploi renferme des mesures dynamiques visant à rehausser les compétences des travailleurs et à favoriser les situations où ces derniers pourront obtenir un travail intéressant.

Dans le nouveau système, les prestations de soutien du revenu seront fondées sur le nombre des heures travaillées plutôt que sur les semaines de travail. Ainsi, les revenus de quelque 500 000 travailleurs à temps partiel, des femmes pour la plupart, pourront être assurés pour la première fois.

De plus, ceux et celles dont le revenu d'emploi est faible recevront une aide particulière sous la forme d'un supplément du revenu familial.

Chaque année, près de deux millions de Canadiens auront recours au Service national de placement qui les aidera à trouver un emploi ou leur fournira des renseignements et des conseils en matière de carrière.

Les mesures dynamiques de l'assurance-emploi concernant le marché du travail comprennent cinq mécanismes d'emploi adaptables et conçus en fonction des résultats, c'est-à-dire la réinsertion au sein de la population active :